

MANIFESTATION DU 27 OCTOBRE 1960 A LA MUTUALITE

Déclaration lue par M. GAUDEZ, Président de l'U.N.E.F.
au nom de L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C.
de L'Union des Syndicats Confédérés F.O. de la Région Parisienne
du Syndicat de l'Enseignement de la Région Parisienne (F.E.N.)
de L'U.N.E.F.

+

+ +

Nous sommes réunis aujourd'hui pour proclamer notre volonté commune d'imposer la fin de la guerre d'Algérie. Nous déclarons que nous sommes tous d'accord pour :

- la paix par la négociation
- les garanties mutuelles de l'application loyale du principe d'auto-détermination
- la sauvegarde de la Démocratie et de ses principes fondamentaux

Octobre 1960. Voilà six ans qu'une guerre impitoyable et absurde dure en Algérie avec son fardeau de conséquences que nous ne pouvons, étudiants, ouvriers, universitaires, qui que nous soyons, que nous ne pouvons cesser de dénoncer.

Cette guerre anachronique dont on n'ose même pas reconnaître officiellement qu'elle est une guerre, pèse sur toute la vie nationale et sur chacun d'entre nous.

Sur le plan politique, elle a conduit à l'aliénation de la Démocratie. Par sa durée, la logique du pouvoir qui l'accepte fait que celui-ci s'engage de plus en plus dans la voie de la répression. De profondes cassures ébranlent la communauté nationale. La guerre mine l'avenir de la France et compromet sa place dans le monde. Elle rend aléatoire la coopération avec les pays d'Afrique, en particulier avec ceux qui, d'expression française, viennent d'accéder à l'indépendance .

Sur le plan économique et social, elle paralyse l'effort d'adaptation du Pays qu'exigent le progrès des sciences et le développement des techniques. Elle stérilise notre économie et en accaparant une part très importante du revenu national, elle s'oppose à l'élévation du niveau de vie des travailleurs et entraîne la stagnation . Elle est la cause de budgets très insuffisants pour l'université et l'Ecole Publique et la recherche, à l'heure où le quart de la population se presse aux portes des écoles.

.../...

Sur le plan moral, elle compromet la seule voie de la véritable grandeur ; de la coopération culturelle et technique entre Nations libres ; fait apparaître la France comme renonçant à la garantie pour chacun des droits fondamentaux de l'Homme que la Révolution de 1789 a donné au monde. Elle trouble profondément les consciences, provoque de dures oppositions au sein même de tous les groupes humains qui constituent la collectivité.

La jeunesse est durement confrontée avec une situation dont elle n'est pas responsable. Les jeunes sont jetés dans la guerre et ils y trouvent la désarroi, la dégradation, la crise de conscience et même la révolte. Ils sont tous exposés à des choix lourds de conséquence. L'affaire des jeunes est l'affaire de tous, l'affaire de la Nation.

Nous en avons assez que, dans une guerre dont ils ne comprennent pas les fins et dont ils voient trop les moyens, chaque jour, 20 ou 30 jeunes, ouvriers, paysans, étudiants, trouvent la mort ; et combien de l'autre côté !

L'Algérie, elle, où dure cette guerre, est le lieu même où se jouent les drames les plus profonds. Les morts d'abord, nombreux des deux côtés, le génocide dont on nous cache l'ampleur et la permanence, la torture que rien pas même les attentats ne peut justifier, les populations arrachées à leur foyer et regroupées en des camps dits d'hébergement qui tiennent de l'univers concentrationnaire. En Algérie, plus qu'ailleurs, la durée de la guerre compromet tout avenir . -

| |
|----------------------------|
| LA PAIX PAR LA NEGOCIATION |
|----------------------------|

De plus en plus, et dans tous les milieux, cet état de chose est ressenti. De plus en plus et de tous les milieux des voix s'élèvent en nombre croissant pour réclamer la fin de cette guerre. Aujourd'hui, grâce à la conjugaison des efforts démocratiques dans tout le pays, la journée du 27 octobre marque une nouvelle étape positive pour la Paix par la négociation en Algérie.

Les formules mêmes avancées par le Pouvoir : Algérie algérienne, autodétermination, sont la reconnaissance de fait du droit de l'Algérie de se déterminer elle-même. Un grand espoir s'était levé à l'annonce des pourparlers de Melun. Espoir qui témoignait de la volonté de paix du Pays. Mais le Pouvoir, soumis aux forces contraires, n'a pas tenu compte de cette volonté.

Il est clair pourtant, de l'aveu même du pouvoir, que les armes sont impuissantes à résoudre ce drame et à imposer la paix.

Dès lors, une seule voie s'ouvre : la négociation. La négociation qui ne saurait être l'exigence plus ou moins affirmée de la capitulation de l'une ou de l'autre des parties.

.../...

Déjà une base existe : le principe de l'autodétermination admis par tous sauf par les Ultras civils ou militaires

Il s'agit pour nous d'exiger de la France qu'elle fasse preuve de sa bonne foi en reprenant les pourparlers. Il s'agit pour nous d'oeuvrer pour que reprenne la discussion. Il s'agit pour nous d'agir pour que s'affirme et s'amplifie la dynamique de l'autodétermination et partant d'elle que s'accroisse la volonté populaire en faveur de la négociation.

| |
|---|
| GARANTIES MUTUELLES DE L'APPLICATION LOYALE DU PRINCIPE D'AUTODETERMINATION |
|---|

L'autodétermination. Nous reprenons à notre compte la déclaration à laquelle, à Royaumont, ont souscrit des personnalités du monde juridique, syndical, universitaire, politique d'origine et de formation diverses.

Nous nous félicitons de l'accord intervenu sur le principe de l'auto détermination collective du peuple algérien dont l'acceptation signifie que les parties - actuellement en conflit armé - conviennent de remettre la décision au libre vote des populations intéressées .

La cessation des combats, la destination des armes, le sort des combattants, la sécurité de toutes les populations, l'aménagement d'un régime d'apaisement, les garanties qu'il doit comporter pour tous, les modalités du vote, la mise au clair des options possibles et de leurs conséquences, requièrent de loyales conversations dont les éléments militaires, administratifs, juridiques et politiques sont étroitement connexes

Les conditions et garanties mutuelles de l'autodétermination comportent :

- un statut conventionnel des forces combattantes, le cessez-le-feu n'étant pas une reddition,
- la mise en place d'organismes mixtes chargés de prévenir et en tout cas de régler les litiges,
- l'abrogation des lois d'exception,
- la libération des prisonniers et des internés.

| |
|-----------------------------|
| SAUVEGARDE DE LA DEMOCRATIE |
|-----------------------------|

Hors de cette voix : paix par la négociation et par la défini-

.../...

tion des garanties mutuelles pour l'autodétermination, chacun de nous comprend que la démocratie ne survivra pas longtemps.

Déjà la presse et la radio sont muselées ; au mépris de l'objectivité et de l'information auxquelles ont droit les citoyens, les manifestations démocratiques et pacifiques sont interdites ; les principes mêmes de notre droit en matière judiciaire remis en cause en fonction des besoins du pouvoir et les droits de la défense singulièrement restreints ; les fonctionnaires déjà réduits à la qualité de demi-citoyens ; le parlement n'est plus qu'une chambre d'enregistrement, la Constitution même est tournée.

Le pouvoir militaire discute à égalité avec le pouvoir civil et impose la volonté de ses factions. La vieille règle de la démocratie, à savoir que l'armée est subordonnée au pouvoir civil, est bafouée.

Nous nous sommes ici, réunis, nous démocrates, pour dire publiquement notre opinion. On a tenté de nous en empêcher. Pour ce, on a prétexté la possibilité de contre-manifestations. Or nous savons tous que ces contre-manifestations sont animées par des groupes factieux qui, souterrainement mais de façon connue des Pouvoirs Publics, s'arment pour imposer leur loi et dont déjà certains sont presque engagés dans les voies du pouvoir.

Il n'est de ressources que dans la volonté de tous ceux qui, attachés aux principes fondamentaux de la démocratie, entendent enfin parler clairement pour les sauvegarder ; entendent le faire en commun, non pas au bénéfice de telle ou telle formation, mais au bénéfice de tous ; entendent faire s'exprimer plus largement qu'aujourd'hui la grande voix de l'opinion populaire.

Nous sommes tous convaincus que notre avenir commun passe :

- Par la Paix par la négociation en Algérie,
- Par les garanties mutuelles de l'application loyale du principe d'autodétermination,
- Par la sauvegarde de la démocratie et de ses principes fondamentaux.
